



Paris, le 7 décembre 2017

**RESULTAT DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIÉE  
INITIÉE PAR ICADÉ ET VISANT LES ACTIONS D'ANF IMMOBILIER**

ANF Immobilier annonce aujourd'hui le résultat de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par Icade, ouverte le 16 novembre 2017 et visant les actions d'ANF Immobilier.

Selon les résultats publiés par l'Autorité des marchés financiers (AMF) ce jour, un nombre total de 5 275 283 actions a été acquis dans le cadre de l'offre.

Icade détient désormais 16 091 464 actions ANF Immobilier représentant autant de droits de vote, soit 84,65 % du capital et au moins 84,28 % des droits de vote de cette société <sup>(1)</sup>.

Il est rappelé que l'offre est consécutive à l'acquisition par Icade, le 23 octobre 2017, du bloc de contrôle détenu par Eurazeo dans ANF Immobilier.

<sup>(1)</sup> Sur la base d'un capital composé de 19 009 271 actions représentant 19 092 888 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général de l'AMF.

**A propos d'ANF Immobilier**

ANF Immobilier (ISIN FR0000063091) est une foncière d'investissement cotée tournée vers l'immobilier tertiaire, la création de valeur et l'accompagnement des métropoles régionales dynamiques françaises. Elle est actuellement implantée à Bordeaux, Lyon, Marseille et Toulouse. Cotée sur Euronext Paris, ANF Immobilier est présente dans l'indice de référence immobilier EPRA.  
<http://www.anf-immobilier.com>

*Ce communiqué a une valeur exclusivement informative et ne constitue ni une offre en vue de vendre ou d'acquérir des titres financiers, ni une sollicitation en vue d'une telle offre dans un quelconque pays, y compris en France. Ce communiqué de presse ne peut être distribué ni envoyé aux Etats-Unis d'Amérique et ne peut être utilisé afin de solliciter l'achat ou la vente des titres d'ANF Immobilier auprès de toute personne aux Etats-Unis d'Amérique. Icade ne sollicite pas l'apport des titres d'ANF Immobilier auprès d'actionnaires d'ANF Immobilier aux Etats-Unis d'Amérique. La diffusion, publication ou distribution de ce communiqué de presse est interdite dans tout pays où une telle diffusion, publication ou distribution constituerait une violation de la loi ou de la réglementation applicable ou soumettrait Icade à une obligation légale quelconque.*